



# #DÉCLARATION LIMINAIRE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## FÉDÉRATION ACTION SOCIALE FINANCES

### du 11 juin 2026

Monsieur le président,

La **CGT Finances** dénonce la smicardisation de la fonction publique qui s'accélère avec l'augmentation du SMIC au 1er juin dernier et le gel du point d'indice pour la troisième année consécutive.

Des milliers d'agents de la fonction publique se retrouvent à avoir un salaire équivalent au SMIC, uniquement grâce à l'octroi d'une indemnité différentielle.

Ainsi, l'action sociale du ministère est plus que nécessaire de nos jours pour les agents-e-s du MEFI. Elle est même devenue plus que nécessaire pour un grand nombre d'entre eux.

Comment développer notre action sociale, qui est l'activité de la Fédération d'Action Sociale Finances (FASF), avec des budgets, pour nos 3 principaux opérateurs, qui ne cesse de baisser chaque année ?

La **CGT Finances** dénonce et n'accepte pas ces baisses.

La **CGT Finances** est la seule organisation syndicale à avoir voté contre la création de la FASF. En effet, nous n'étions pas persuadés de l'utilité de la strate supplémentaire entre les opérateurs et le Secrétariat Général.

En 2026, le montant du reste à charge en restauration collective a augmenté de près de 10 %, la valeur des Titres Restaurant n'a toujours pas été revalorisée, les tarifs des séjours enfants et loisirs ont augmenté, les demandes de logement sont toujours aussi nombreuses.

Pour la **CGT Finances**, cette situation n'est pas satisfaisante du tout et la réponse du maintien du budget n'est pas audible car cela ne tient pas compte de la précarisation des agents du ministère et de l'inflation galopante.

La CGT Finances continue et continuera à se battre pour défendre une action sociale de qualité à hauteur des besoins des agents-e-s de notre ministère, obtenue après de grandes luttes et qui appartient à toutes et à tous.

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au procès-verbal.